

et si le second vote est encore nul, que fera l'Assemblée ?

M. le Président réplique que le vote a été nul par suite d'un nombre de voix insuffisant. Si le vote était encore nul, le président ajournerait le nouveau vote et adresserait aux membres de l'Assemblée une invitation de venir assister à la séance.

M. Fournier déclare qu'en présence du ministre de l'instruction publique, il retrace son ordre du jour.

M. Paris retire également son ordre du jour.

Mis aux voix l'ordre du jour Christophe est adopté par 129 voix contre 35 (mouvement.)

Est prise en considération la proposition de M. Cottin, relative à l'achèvement des chemins forestiers.

M. Challemeil-Lacour demande à l'Assemblée de fixer un jour de la semaine prochaine où elle voudra discuter le rapport sur les marchés passés à Lyon pendant la guerre ; beaucoup de monde est intéressé à cette discussion, il faut que la lumière s'assure, il y a eu des calamités, il faut qu'elles soient dévoilées.

M. le due d'Audiffret-Pasquier demande encore un délai. L'Assemblée fixe la discussion à jeudi en huit.

L'ordre du jour appelle la 3^e délibération sur le projet relatif au complément des succès de la Banque de France.

M. Deneuvel, rapporteur, donne lecture d'un rapport rédigé à propos de plusieurs amendements.

Plusieurs membres demandent le renvoi de ces amendements à la commission du budget. Par suite de ce renvoi, le débat est ajourné.

La séance est levée à 4 h. 55.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix informe les contribuables en retard du paiement des contributions directes que le porteur de contraintes est chargé de les poursuivre par voie de garnison collective.

J. DEREUGNAUCOURT.
Roubaix, le 22 janvier 1873.

Actes de la Préfecture. — Le bulletin n° 4 des actes de la Préfecture du Nord, en date du 17 janvier courant, contient les noms des candidats admis, à la suite des examens de décembre, à contracter l'engagement d'un an. Il montre un nombre de 252, qui se répartissent ainsi d'après les mentions obtenues : Note très-bien, 44; note bien, 153; note assez bien, 83.

Nous en donnons la liste plus loin :

M. l'horloger municipal nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Plusieurs fois vous avez critiqué la marche des horloges publiques, notamment le 18 janvier dernier; c'est votre droit, c'est donc bien! mais ce qui est mal, c'est d'avancer des faits qui sont absolument faux, tels que la marche fantaisiste des aiguilles.

Pour arrêter cette anarchie, ainsi que vous dites, il suffirait que les conseils des fabriques interdisent au public de monter dans les cloches, et aux sonneurs de faire monter les gamins dans les cloches pour un sou. Que ce petit commerce ne fasse plus partie du casuel de ces messieurs et l'on rendra service non seulement au public, mais à moi même, qui suis la première victime de ce qui arrive.

Recevez, je vous prie, mes salutations.

A. TOULET,
Horloger de la ville.

Roubaix, le 21 janvier 1873.

Si les faits avancés par M. Toulet sont exacts, il est évident qu'il y a quelque chose à changer.

Lorsque des colis sont expédiés en gare, la Compagnie du chemin de fer adresse au destinataire une lettre d'avis lui annonçant que ces colis sont à sa disposition.

Cette lettre d'avis porte la mention suivante :

Boulevard au porteur les colis ci-dessus, le 18... à heure du ...

L'administration de l'enregistrement a dressé un certain nombre de procès-verbaux à raison de l'emploi de la formule qui précède, parce que elle constitue une précaution et que dès lors elle est soumise à la contribution du timbre aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 13 brumaire an VII.

Ces procès-verbaux mettent à la charge des contrevenants une amende de 60 francs par chaque contravention.

une contravention, mais que tous ont agi de la manière la plus inconsciente, et sans la moindre idée de fraude.

La compagnie du chemin de fer du Nord a connaissance des procès-verbaux dressés dans ses bureaux et elle n'en continue pas moins à lancer les lettres d'avis formulées comme nous venons de le dire.

Nous croyons devoir prémunir les destinataires contre les dangers résultant pour eux de l'emploi de cette formule et nous croyons devoir leur indiquer, en attendant une solution meilleure, les moyens de conjurer ces dangers.

1. Le destinataire des colis expédiés en gare à son adresse peut aller les réclamer en personne.

2. Il peut donner, sur un timbre de 60 c., pouvoir de retirer les colis faisant l'objet de la lettre d'avis, ou un pouvoir général à l'effet de retirer tous les colis qui arriveraient en gare à son adresse.

3. Il peut inviter M. le chef de gare à lui adresser à domicile le ou les colis faisant l'objet de la lettre d'avis et même tous ceux pouvant arriver ultérieurement dans les mêmes conditions.

Simplement, dans ce cas, il aura à payer les frais de factage que l'envoi en gare a le plus souvent pour objet d'éviter.

Nous croyons rendre service aux intéressés en leur signalant le danger résultant pour eux de l'emploi des formules que la compagnie du chemin de fer du Nord persiste à leur adresser sans plus ample explication, et en leur indiquant les moyens de se soustraire à ce danger.

(Propagateur.)

Lundi dernier on a retiré du canal, à la hauteur du village de Leers, le cadavre d'un tisserand de la commune de Wattrelos.

La veille, cet homme avait été vu, en Belgique, en état complet d'ivresse, et l'on suppose qu'en regagnant son domicile il sera tombé à l'eau.

Le nombre de fraudeurs qui, pendant quelque temps, avaient considérablement diminué, tend, paraît-il, à s'accroître aujourd'hui.

Hier, six arrestations de contrebandiers ont été opérées par les douaniers des divers postes bordant la frontière.

Ce sont des préocres ivrognes que Florimond Dervelle, âgé de 13 ans, et Gustave Leroy, tous deux domiciliés à Marquen-Bureau.

Après s'être introduits dans la cave d'un cabaretier et s'y être complètement ivris, ces jeunes gamins ont encore

emporté plusieurs bouteilles de vin et un litre de vermouth.

Dénoncés à la gendarmerie, ils ont été arrêtés et conduits à Lille, où ils auront à répondre sous peu de leur escapade, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Dimanche, dit la *Feuille de Maubeuge*, vers huit heures du matin, un duel au pistolet a eu lieu au bois Bourdon (Belgique), près Bettignies, entre des inconnus arrivés à Maubeuge dans la nuit par le train de Paris. L'un des combattants a eu l'épaule traversée par une balle. Craignant peut-être d'être inquiété par la police, les duellistes sont repartis immédiatement vers la capitale.

On écrit de Dunkerque : « Dans la nuit de samedi à dimanche, le bateau de pêche aux crevettes, *Elisa*, de Dunkerque, monté par trois hommes d'équipage, s'est perdu à l'est de notre port.

« Hier matin, les cadavres des trois malheureux marins ont été trouvés sur la plage et reconnus par leurs familles.

Le public est prévenu que par suite des nouvelles crues, la navigation est interrompue sur toute la Lys et sur la Deûle entre Don et Deûlement, à partir du 22 janvier.

DÉPARTEMENT DU NORD.

LISTE GÉNÉRALE, par ordre de mérite, des candidats admis, avec la mention obtenue par chacun d'eux.

Alphonse-Cyrille Ferlié, Roubaix; Georges Colbaret, Lille; Alfred Bernard, Aubigny-au-Bac; Henri Cauliez, Tourcoing; Ernest-Jean-Baptiste Danjou, Inchy; Louis Trachez, Ostricourt; J. Deneuville, Lille; Eugène-Charles Cussae, Lille; François-Etienne Lutun, Estaires; Gustave Cappelle, Lille; Aimable Michel, Lille; Georges Gustave Wattel, Roubaix; Jules Léve, Douai; Lucien Delbaker, Dunkerque; Edouard-P. J. Roussel, Roubaix; Georges Steverlynck, Lille; Luce-Joseph Scalabrin, Sains; Flormond Hieu, Wattrelos; Michel Lévy, Valenciennes; Léon Charles-J. Fourrière, Seclin; Charles-Arthur Dogarl, Lille; Victor Sandras, Caudry; Paul Verdier, Tourcoing; Jules Louis Mottey, Roubaix.

Edmond Aron, Lille; Henri Trecat, Douai; François Lenotte, Quesnoy; Valérien-Gustave Couvreur, Annecullin; Edouard Ch. Em., Seulin, Erre; Ch. Ant.-Jos., Catteau, Comines; Paul-Alfred St-Léger, Wervicq; Paul Lepreux, Soie-le-Château; Théodore-Duriez, Dunkerque; Charles Dervaux, Tourcoing; Ferdinand-Joséph Courtin, Valenciennes; Gustave-Prosper Mineur, Dunkerque; Henri-Auguste Parys, Annecullin; Julien Bart, Thieunes; Eugène Negrevergne, Lille; Alexandre-François Mollet, Cambrai; Alfred Delmar, Lille; Jules Marcellia, Lille; Georges Navinet, Dunkerque; Louis Antoine Durot, Lille.

Ernest Clase, Croix; Louis-Emile Dotin, Lille; Marchel Thiéry, Bruay; Hector-Henri Warnier, Lille; Victor Vandebussche, Hazebrouck; Edouard Huet, Valenciennes; Joseph Lefebvre, Tourcoing; Achille-Victor Vuitrize, Esquerchin; Albert Léon Millet, Bantouzelle; Paul-Emile Sion, Estaires; Léon Vangrelinghe, Buisscheure; Louis Victor Mercier, Avesnelles; Auguste-Léon Descaups, Armentières; Eugène Oudart, Douchy; Optat-Jean-Baptiste Herlin, Neuville-St-Remy; Emile Roegau, Lille; Emile-Jules Plinois, Walincourt; Jean-Baptiste-Philippe Motte, Tourcoing; Paul-Auguste Tellier, Lille; Eugène-Renald Juste, Solre-le-Château; Homère-Auguste Demanet, Fourmies; Jean-Anré Pastureau, Lille; Léopold Corbeaux, La Bassée; Emile Hélens, Lille; Oscar Denis el, La Bassée; Louis Justin Josaph Polet, Violaines.

Achille-Floris Eneeq, Lille; Paul-Louis Demoulin, Fourmies; Ferdinand Leborgne, Lannoy; Alexandre Mathon, Roubaix; Alexandre-Augustin Heupst, Monchecourt; Paul-Gaston Labbe, Lille; Victor Adolphe Doutrelong, Lille; Emile-Émile Pile, Lille; Fives; Alphonse-Jean-Baptiste Tausne, Walincourt; Georges Fiévet, Lille; Alphonse Hue, Pont-à-Marcq; Victor-Prospere Dericourt, Bourbourg; André-Victor Bulteau, Roubaix; Paul-Emile Theetent, Armentières;

Jean-Baptiste-Etienne Soiblin, Roubaix; Adolphe-Emile Desbarriens, Roubaix; Jean-Louis Droulez, Hem; Narcisse Douay, Solesmes; Camille-Léon Degrendel, Hazebrouck.

Leon-François-Joseph An-iou, Trélon; Gustave Plet, Houplines; Léonce-Joseph Bouvez, Saint-Amant; Louis-Joseph Platelle, Lécalles; Léon Boutemy, Lannoy; Aimé Réal, Solesmes; Emile Autier, Maubeuge; Gus. Jul, Amé Giard, Valenciennes; Nap-Xavier Delannoy, Le Quesnoy; Auguste Beaudoux, Maroilles; Béland Cor, Tourcoing; Louis Noulez, Tourcoing; Léon Laevens, Lille; Léon-Aimé Bruyère, Ruesnes; Jules Caquet Beghin, Wattrelos; Léon Gosséau Wat; Constantine Riche, Jeumont; Silvain Korb, Lille; Henri-Célestin Baudson, Silvain-Châtel; Auguste Salembier, Roubaix; Edouard-Fr. Mortelague, Provin; Albert Bonte, Loos; Albert Ravet, St-Amant; Lucien Dupont, Tourcoing; Oscar Nieppe, Cambrai; Victor Migeon, Quesnoy; Alphonse Charlet, Lille; Eugène-Joseph Cuissier, Lille.

Alexandre Minaire, Vieux-Mesnil; Désiré-Gustave Lermigeraux, Fourmies; Emile Fournies; Paul-Georges Duvalier, Tourcoing; Jul s. Bultieaux, Villers-sire-Nicole; Henri-Joseph Beaufort, Lille; Jules Vast, Albert (Somme); Emile Riche, Escapoult; Georges Brunel, Orchies; Lucien-Aug. Dufresnoy, Masnières; Alfred Delaroyère, Honschoote; Oscar-Arthur Poulin, Fourmies; Henri-Auguste Dumont, Lille; Anatole Despatures Seclin; J.-B.-Henri Luijague, Douai; Augustin-Louis Pelissier, Lille; Léon-Odile Pepperaux, Avesnelles; Louis-Kilian-J. Gruyelle, Houplin; Louis-Alfred Nevet, Douai; Barthélémy-Louis Collart, Lille; Jules-Frédéric Villers, Solre-le-Château; Fernand-J. B. Dugardin, Lille; Emile Courmont, Lille; Isidore Locat, Boudry; Louis-Joseph Viatore, Brulie; Achille Allander, Lille; Alfred Machon, Cambrai; Achille Gourdin, Neuville-su-l'Ecaut; Achille Briere, Lille.

Jules Albert Müller, Ascq; Nestor-Emile Adolphe Vandenhove, Bourbourg; Emile Scire, Lille; Léon-François Blanchard, Solmes; Ernest Graux, Feuges; Jules Désiré Meurs, Valenciennes; Louis-Auguste-Désiré Tiberghein, Tourcoing; Camille Cousin, Condé; Victor-René Bonduel, Wervicq; Antoine-François-Joseph Lys, Erquinghem-Lys; François-Adolphe Dehoux, Wargnies-le-Grand; Achille Hache, Beuvry; Henri-Auguste Benaux, Quesnoy-sur-Deule; Paul-Emile-Joseph Lecour, Lambersart; Victor-L.-Joseph Despatre, Roubaix; Auguste Thobois, Masnières; Ferdinand-Carlos Loison, Lille; Jules Fontaine, Maubeuge; Louis Lepers, Tourcoing; Félix Bascle, Lille.

Alexandre-Auguste-Joseph Tibauts, Tourcoing; Henri-Louis Daubresse, Fresnes; Achille-Félix Boisseau, Dehaïn; Henri-André Trénel, La Gorgue; Benoit Dewaele, Noyelles; Louis-Joseph Dubrule, Coutiches; Eloy Chantry, Leselles; Edmond Huard, Valenciennes; Charles Wintrebert, Valeinnes; René Dewynter, Bailleul; Charles-Pierre Labitte, La Gorgue; Auguste-Raymond Bernard, Lille; Charles Mallet, Thiant; Remy Hacart, Milonfossé; Jules-Auguste Guéapt, Douai; Antoine Millon, Somain; P.-Louis Blanquart, Lille; J.-A.-Joseph Bouchery, Wambrechies; Hilaire Estyé, Condé; Joseph Rousseau, Caudry; Louis-Eugène Gombert, Fourmies.

Jean-Adolphe Piévens, Bavinchoé; François-Joseph Matalon, Roubaix; Pierre-Paul Guérin, Wambrechies; Ferdinand-Béthune, Prisches; Jean-Baptiste-Emile Jeantet, Anzin; Gustave Thuijzer, Tourcoing.

Mercredi 20 janvier. — Thérèse Desutter, à l'Epeule.

— Juliette Planckaert, rue du Grand Chemin. — Clara Black, rue de la Campagne.

— Adolphe Devin, rue de Lille. — Joseph Deleye, rue de la Barbe d'or. — Joséphine Vraux, rue du Luxembourg. — Gustave Bouzin, rue du Luxembourg. — Marie Goethals, au Fontenoy. — Camille Croix, à l'Epeule. — Bruno Dekeyser, quai des Leers.

21 janvier. — Alexandre Medépenninghen, au Fontenoy. — Louis Vermersch, rue Saint-Louis. — Rosalie Soudan, rue des Fondeurs.

— Blanche Vuylsteke, rue du Ballon. — Atalante Vuylsteke, rue du Ballon. — Charlotte Herté, au Fontenoy.

— Décès.

19 janvier. — Pierre Duponchel, 33 ans, fleur, rue des Longues-Haies. — Marie Spiachaete, 69 ans, ménagère, aux 7 ponts. — Charlotte Sandevoir, 57 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Carlos Maes, 42 ans, domestique, à l'Hôpital.

20 janvier. — Jean-Baptiste Cocheteux, 89 ans, rentier, rue de la Redoute. — Louis Werquin, 70 ans, rentier, rue de Lannoy.

21 janvier. — Alphonse Vandendriesch, 9 mois, rue de la Guinguette. — Adèle Cheval, 61 ans, marchande épicière, rue Saint-Antoine. — Marie Callenaere, 4 mois, rue de Tourcoing. — Jean-Baptiste Gillens, 9 mois, au Fontenoy. — Jules Couck, 17 ans, employé de commerce, rue Decrème.

Cours public de physique.

Mercredi 20 janvier, à huit heures du soir.

Pouvoir émissif; pouvoir réflecteur; pouvoir absorbant; pouvoir diathermae. Convexibilité pour la chaleur; applications: gaves, serres, cloches des jardins, foyers ouverts, prussiennes, poêles, glacières, vases

à chauffer les liquides, vêtements, etc...

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public d'anglais.

Tous les mardis et vendredis dans les nouveaux bâtiments du Collège à 8 h. 1/4 du soir.

Professeur, F. Youge.